

FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE
COMITE REGIONAL FSCF DU CENTRE VAL DE LOIRE

MATCH ARTISTIQUE 03 février 2019 – CHARTRES (28)

Cette compétition est ouverte aux INDIVIDUELLES.

Elle comprend 4 niveaux :

- 1 niveau fédéral (se reporter au CODE FIG 2017-2020 + aménagements FSCF)
- 3 niveaux régionaux (se reporter au CODE FIG 2017-2020 + CODE 2 FSCF + programme match artistique).

NIVEAU	CATEGORIE		TABLE DE SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
Fédéral	Fédérale	A et J	Libre	Libre	Libre	Libre
Régional	Passion	A et J	Libre	Libre	Libre	Libre
Régional	Plaisir	A et J	Libre	Libre	Libre	Libre
Régional	Découverte	A et J	Libre	Libre	Libre	Libre

Les gymnastes engagées aux Coupes Fédérales 2018 / 2019, aux Coupes Fédérales des deux années gymniques précédentes et aux Championnats Fédéraux individuels 2017 et 2018, ou ayant obtenus 44 points ou plus en Catégorie Passion lors du Match Artistique 2018 devront **obligatoirement** concourir en Catégorie Fédérale.

Les gymnastes ayant obtenu leur 5^{ème} étoile dans les concours départementaux ou ayant obtenus 44 points ou plus en Catégorie Plaisir lors du Match Artistique 2018 devront **obligatoirement** concourir en catégorie Passion.

Les gymnastes ayant obtenu leur 4^{ème} étoile dans les concours départementaux ou ayant obtenus 43 points ou plus en Catégorie Découverte lors du Match Artistique 2018 devront **obligatoirement** concourir en catégorie Plaisir.

Pour les catégories Passion, Plaisir et Découverte, il sera établi un classement individuel, catégories jeunesses et aînées séparées.

Pour la catégorie fédérale, il sera établi :

- un classement benjamine – minime - cadette
- un classement junior - senior

JUGES : LE RECYCLAGE SUR LE CODE FIG 2017 EST OBLIGATOIRE.

1 JUGE LIBRE PAR TRANCHE DE 4 GYMS. Vous pouvez proposer un juge libre d'une autre association qui accepte de juger pour votre association.

ATTENTION : Toute exigence ne peut-être comptabilisée que si l'élément est reconnu.

Ex : pose de pieds en barres en catégorie PLAISIR répond à l'exigence « changement de BI à BS » ; pose alternative des pieds (cf 3^{ème} degré) ne répond pas à l'exigence.

Petits rappels :

Eléments gymniques : pivot, saut, maintien (en poutre)

Eléments accro : roue, rondade, flip, roulade, salti, saut de main....

L'entrée écart en poutre est un élément A code FIG (n°1.105) même si l'écart n'est pas complet

1 élément peut couvrir plusieurs exigences